PIVO

N°75 ◆ Juin 2013

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

ÉDITORIAL

Cet éditorial est le dernier de la mandature *car la loi exige le silence sur les réalisations municipales jusqu'aux élections de mars 2014. Mais évidemment, nous continuerons de travailler afin de faire progresser les services que nous rendons à vous tous, habitants de Villemoisson.*

Lors de ces prochaines élections, vous élirez directement deux délégués à la communauté d'agglomération.
Mais une autre modification est proposée par le gouvernement, la création d'une « métropole parisienne », strate supplémentaire, comme s'il n'y en avait pas déjà trop. Cela signifiera plus de dépenses de fonctionnement, plus de délais dans les décisions, plus de paperasse. ***Personnellement, je défends le contraire, c'est-à-dire la simplification avec moins de niveaux.***

Comme vous le savez, après deux ans de retard dus au Conseil Général, nous allons enfin pouvoir engager nos projets de reconstruction du gymnase Bouton et du club ados, et lancer les marchés de travaux avant la fin de l'année.

Dans ce bulletin, vous pourrez constater que ***nos finances sont toujours aussi saines*** *malgré les baisses de dotation de l'Etat. Et je vous invite à les comparer avec d'autres communes, notamment sur l'entretien des voiries (financé par l'agglo avec transfert financier de la commune), sur l'état des bâtiments et sur le soutien aux écoles, car c'est à notre avantage.*

Quant au dernier gros « chantier » de ***réforme des rythmes scolaires,*** *nous avons tenu de nombreuses réunions avec les parents d'élèves et les enseignants. Si le travail scolaire le mercredi matin est acté, la manière de gérer le temps libéré chaque jour pour le bien de l'enfant soulève encore plus de questions qu'il n'apporte de réponse. Mais sachez que nous tenons à respecter deux principes : 1 - l'aménagement du temps scolaire, dans l'intérêt de l'enfant, 2 - les parents (et les contribuables) qui n'ont rien demandé n'ont pas à être sanctionnés financièrement, et leur contribution doit être modeste, au pire.*

Je vous souhaite de bonnes et heureuses vacances et espère vous saluer au nom de l'équipe municipale, le 13 juillet au soir, sur le stade des Erables.

Acceptez mon meilleur dévouement,
François CHOLLEY, votre maire

FÊTE NATIONALE

19h : apéritif du maire
20h/23h : bal, restauration sur place
23h : feu d'artifice sur le thème du « carnaval des animaux »

Le groupe « Brassballett music-show » assurera les intermèdes !

Brassballett n'est pas juste le nom d'un orchestre composé d'ukrainien, sicilien, allemand, français mais un nouveau genre musical : la musique moderne de cuivre se fusionne avec des styles de danse comme le hip-hop, la salsa, la danse de rue, le tango et beaucoup plus.

Le spectacle du « Brassballett music show » n'a qu'un but : que vous, public, soyez stupéfié par une nouvelle sorte d'expérience de musique live ! Tout ce que le groupe attend en retour c'est que vous puissiez dire à la fin du spectacle : OUAH !

À retrouver dans ce numéro…

ZOOM
Conciliateur de Justice

FINANCES
CA 2012
BS 2013

ANIMATION
Sortir à Villemoisson

SERVICE PUBLIC

Devenir Conciliateur de Justice

Après ses mandats de conseiller municipal (de 1995 à 1999) puis de maire-adjoint (jusqu'en 2008), Pierre LEGRAND s'est « reconverti » Conciliateur de Justice, une fonction de service public qui contribue à créer ou développer du lien social et à améliorer la cohésion de notre société.

En quelques mots, quelle motivation vous a poussé à devenir Conciliateur de Justice ?
Après mes mandats d'élu local, je souhaitais continuer à être utile, mettre au service des autres mes missions en tant qu'IDSR (intervenant départemental de sécurité routière) pour la Préfecture d'Evry et auprès du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation). J'ai tout simplement posé ma candidature suite à une annonce de l'association des conciliateurs qui cherchait à recruter. Mes expériences, comme mes treize années de conseiller puis d'adjoint municipal, ont complété mes faibles capacités en droit.

Quel est le rôle et le statut du Conciliateur de Justice ?
Le Conciliateur de Justice a pour mission de favoriser le règlement amiable des litiges civils pour lesquels il est saisi, en invitant les parties à rechercher et conclure un accord amiable. Il doit favoriser le dialogue entre les interlocuteurs mis en présence et les amener à « se serrer la main ».

C'est un auxiliaire de justice assermenté, nommé par le premier Président de la Cour d'appel sur proposition du Président du Tribunal d'Instance, pour assurer sa mission dans le ressort d'un Tribunal d'Instance (En Essonne : Longjumeau, Palaiseau, Juvisy-sur-Orge, Evry ou Etampes). Il tient des permanences en mairie, à la Maison de Justice et du Droit ou au Point d'Accès au Droit.

Pouvez-vous donner quelques exemples de litiges pour lesquels le public peut saisir le Conciliateur de Justice ?
Le Conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre particuliers (troubles ou querelles de voisinage, problème de mitoyenneté, problème de copropriété…), entre propriétaire et locataire (difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent), avec les entreprises ou les artisans (malfaçons) ou opposant un consommateur à un professionnel (contestation d'une facture).

Le recours au Conciliateur de Justice est gratuit ; il se fait sans formalisme particulier.

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état-civil ou d'affaires familiales (pensions alimentaires) ; il n'est pas non plus compétent en matière de litiges avec les administrations (c'est le Défenseur des Droits - ex Médiateur de la République - qu'il faut consulter), ou ceux relatifs au droit du travail qui sont de la compétence exclusive du Conseil de Prud'hommes.

Quelles sont les qualités requises pour devenir Conciliateur de Justice ?
La principale motivation du conciliateur doit être de vouloir se rendre utile à la collectivité et de se mettre au service de la Justice. Il convient d'avoir le sens des relations humaines, de bonnes capacités d'écoute, de la diplomatie, le sens de l'équité, une grande discrétion puisque que le conciliateur est tenu à une obligation de confidentialité.

Comment devient-on Conciliateur de Justice, quelles sont les démarches à effectuer ?
Il faut déposer sa candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, justificatifs attestant de vos activités professionnelles et notamment d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans) auprès du Président du Tribunal d'Instance dans le ressort duquel vous souhaitez exercer vos fonctions. Elle sera alors examinée par la Cour d'Appel. Après agrément, vous recevrez votre nomination qui sera effective après la prestation de serment.

L'Association des Conciliateurs de l'Essonne assurera votre accompagnement pendant les phases de recrutement et d'intégration dans vos fonctions et vous proposera des formations.

Vous souhaitez devenir Conciliateur de Justice …

En Essonne, on compte une vingtaine de Conciliateurs mais leur effectif est insuffisant pour couvrir tous les cantons du département et répondre aux besoins grandissant de notre société qui connaît de plus en plus de conflits et qui se judiciarise. Ils sont regroupés au sein de l'Association des Conciliateurs de l'Essonne qui leur permet de s'entraider, d'échanger leurs expériences et de se perfectionner.
Vous pensez avoir le profil, la motivation et disposez de temps libre ? Alors la fonction de Conciliateur de Justice vous attend !

Vous pouvez prendre contact avec :
- **Christian BISMUTH, Président de l'Association des Conciliateurs de l'Essonne - Tél. 06 80 93 40 49 ou**
- **Louis MOREL, Secrétaire - Tél. 06 03 05 22 72**

VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPEL À UN CONCILIATEUR DE JUSTICE …
Contactez La Maison de Justice et du Droit du Val d'Orge
(Le Trianon - 72 route de Corbeil Villemoisson-sur-Orge)
Tél. 01 69 46 81 50 - mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr (rubrique Services au quotidien)

FÊTE DES VOISINS

Les Villemoissonnais ont *(quand même)* fait la fête !

À Villemoisson, la fête des voisins est maintenant devenue un rituel. Cette année encore, et malgré la météo parfois « rafraîchissante », de nombreux habitants (quartiers Fonds de Calais, rues de Montlhéry, Marguerites, Epinay, Vieux Logis, résidence Le Park, …) se sont réunis pour célébrer cet évènement. Bravo à toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans cette initiative de rencontre et de partage.

Vieux logis
Initialement prévue le 31 mai, la fête des voisins a été reportée au vendredi suivant le 7 juin pour cause de fête à l'école Emile Bouton. Bien nous en a pris car le temps était idéal et la température au-delà de toutes nos espérances. 36 adultes et 5 enfants s'étaient donné rendez-vous pour la 3e année consécutive. Échanges et rires ont été les moteurs d'une soirée bien réussie et pleine d'enthousiasme.

Le clou de la soirée : la fabrication à l'ancienne de glace à base de lait de coco. Malgré un problème technique vite réparé à « la super glue » (!), chacun a pu apprécier avec délice ce dessert antillais !

Lotissement Le Park
Pour une première, le soleil n'était pas au rendez-vous mais couverts de nos polaires nous avons partagé un moment fort sympathique, convivial durant lequel nous avons échangé avec les nouveaux arrivants et leurs jeunes enfants, ce qui va redonner un peu d'animation dans notre quartier… pour l'année prochaine, nous sommes sûrs que le soleil sera de la fête et fera sortir les frileux !

Avenue des Marguerites
Pour cette troisième édition, une dizaine de voisins et leurs enfants ont répondu « présents » afin de partager ce moment fort convivial ; et nous avons même eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire. Tout le monde avait apporté sa petite touche gourmande. Les adultes et les enfants sont tous ravis de s'être amusés ensemble. Chacun a hâte de recommencer l'année prochaine ou pour une autre fête… si l'occasion se présente !

Avenues de Montlhéry/Villiers
Le vendredi 31 mai… les riverains… accompagnés par un rayon de soleil inespéré. Ravis de se retrouver à cette occasion, les anciens ont accueilli les nouveaux voisins autour d'une sangria faite maison et d'autres petits plats que chacun avait confectionnés pour cette soirée. Tous se sont donné rendez-vous l'an prochain, en espérant des températures plus estivales.

SÉCURITÉ

Vacances : **partir en toute tranquillité**

Si vous vous absentez pendant les vacances (et notamment les mois de juillet ou août), les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

La police nationale veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Pour ce faire, avant de partir vous devez signaler votre départ en vacances au commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. **Des formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.**

« Spécial » séniors : pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !
La mairie, en coordination avec le commissariat de police de Sainte-Geneviève-des-Bois, organise, comme tous les ans, l'« opération sécurité seniors ». Un courrier nominatif sera transmis aux personnes inscrites au CCAS.

Les policiers sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Quelques conseils pratiques
- en cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112. Un opérateur vous répondra.
- en dehors des situations d'urgence, contactez :
- le commissariat : tél. 01 69 72 17 17
- ou la mairie : tél. 01 69 51 56 00 (accueil) ou 01 69 51 56 07/19 (service social).

Nous vous mettons également en garde contre le démarchage à domicile, ou par téléphone. Soyez toujours très vigilants et si vous avez un doute, n'hésitez pas

à prendre contact avec le commissariat de police.

Enfin, vous recevez régulièrement dans vos boîtes à lettres des documents répertoriant des numéros de téléphone « dépannage et travaux ». Nous tenons à préciser que ces publications n'émanent pas de la commune. Donc, là aussi, attention aux « arnaques ».

pivola communauté d'agglomération agit pour vous

DÉCHÈTERIES

Une nouvelle carte d'accès aux déchèteries

Afin de moderniser ses déchèteries, le SIREDOM (syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères) a mis en place un nouveau système de gestion. Ainsi, les cartes permettant l'accès aux déchèteries du territoire vont être remplacées.

Gratuite, cette carte permet aux particuliers d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire. **La nouvelle carte sera délivrée à partir du 22 juillet 2013 exclusivement par l'Agglomération du Val d'Orge, au service environnement et déchets ménagers.** L'ancienne carte devra être rapportée et sera échangée contre la nouvelle sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

L'ancienne carte pourra toutefois être utilisée jusqu'au 1er janvier 2014. Passé cette date, les habitants devront se présenter dans les déchèteries du territoire avec la nouvelle carte d'accès.

Toutefois, vous pouvez dès à présent faire votre demande de carte par courrier en envoyant le formulaire disponible sur le site web de l'Agglo : **http://www.agglo-valdorge.fr/decheteries.html** La carte vous sera adressée par courrier.

Pour les professionnels, artisans et commerçants, le changement de carte d'accès se fera auprès de leur chambre consulaire.

Service Environnement
et déchets ménagers
ZAC des Montatons 20 rue Denis Papin
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91240)
N° vert 0800 293 991

VOIRIE

Piste cyclable
L'agglomération du Val d'Orge souhaite faire évoluer les pratiques de mobilité des Valdorgiens vers des modes de déplacements peu polluants en offrant la possibilité aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité. Un des objectifs du plan local de déplacements (PLD) est de construire 15 km de pistes cyclables et 50 km de circulations douces afin de réduire de 3% l'usage de l'automobile.
La piste cyclable de Villemoisson-sur-Orge, qui vient d'être créée, fait partie de ce projet en démarrant de la route de Corbeil (deux accès : rond-point Darty et avenue de la Mare Tambour) pour terminer le long de l'Orge dans le quartier du Breuil).

- **Itinéraire 1** : rond point Darty - avenue des Gardes Messiers - avenue de la République - rue des Carrières - rue Emile Bouton - rue de la Garenne – Breuil.
- **Itinéraire 2** : avenue de la Mare Tambour – avenue de Séquigny – le long du parking du groupe scolaire des Erables - parc des Erables - le long du stade de football - avenue des Gardes Messiers.

Les cyclistes et les automobilistes partagent la même voie qui est limitée à 30 km/h sur tout le parcours.

La piste cyclable à Villemoisson-sur-Orge

Rue du Breuil
Dans le cadre des travaux de conservation du patrimoine routier départemental, le Conseil Général de l'Essonne a procédé à la réfection de la couche de roulement de la chaussée sur la RD 186.

BÂTIMENTS

Manoir du Vieux Logis : création et équipement d'un coin cuisine en abattant la cloison séparant un vestiaire trop peu utilisé.

pivoexpression des élus non majoritaires

Que de temps passé à attendre !

Depuis de nombreux mois, les Villemoissonnais attendent des réalisations municipales. Mais voilà, **rien ne vient** sauf peut-être la fin de la mandature…

Dans l'édito du Pivo 74, Monsieur le Maire annonce qu'il prépare **la consultation pour le lancement des chantiers de reconstruction du club-ado et du petit gymnase.** Formidable, après un grand effet de manche lors d'une journée des associations, où il était question pour les citoyens de prioriser les choix d'investissement, il aura fallu **cinq ans** pour envisager une étude pour le club-ado.
Et **toujours rien du côté de l'implantation** du nouveau bâtiment destiné aux services techniques.

Depuis environ six mois, **les associations réclament la fourniture de calicots** pour promotionner les activités se déroulant au Ludion. Tout le monde est d'accord : les associations, les élus, la commission municipale sans exception, il faut **communiquer** sur ce qui se passe dans ce bel espace.

Mais voilà, **la question reste en suspend. Quand, combien de calicots** seront mis à la disposition des associations qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un calicot devant le Ludion et d'un près de la mairie pour informer la population. **Les évènements se déroulant au Ludion seraient-ils de moindre importance que le marché ?**
Assez de tergiversations, il faut passer à l'action Monsieur le Maire.

Poursuivons avec la question de **l'information des administrés.**
Qu'en est-il de l'**acquisition** des **deux panneaux lumineux** annoncés en commission ?
Où seront-ils implantés ? Le choix du lieu est primordial pour qu'ils soient utiles et qu'ils ne demeurent pas un simple faire valoir défigurant le paysage.
Plus que neuf mois Monsieur le Maire ...

Les Villemoissonnais auront peut-être le plaisir de traverser le **parvis de la mairie** sans **risque de chutes**. Depuis le temps qu'on en parle de la **réfection de cette place du Poirier de la Farinette** il serait temps de remettre en état cet espace afin qu'il devienne plus convivial pour les **commerces qui subsistent…**
Aller encore un petit effort Monsieur le Maire.

Encore une fois, il nous faut **remercier la communauté d'agglomération.**
Avez-vous vu, emprunté, la nouvelle piste cyclable, celle qui traverse, notamment, le Parc des Erables ? Encore une réalisation de l'Agglo du Val d'Orge.
Comme quoi, il est possible de prendre des décisions, d'investir et de répondre aux attentes des Villemoissonnais. **Une question de volonté ?**

Vous souhaitez partager notre volonté d'agir pour Villemoisson ...
Rejoignez nous.
Bonnes vacances et rendez vous à la rentrée.

Les élus « Mieux vivre à Villemoisson »

Nous contacter :
contact@mieux-vivre-a-villemoisson.fr
Tél : 06 16 87 04 87

Exécution du budget 2012 (en k€)

Clôture des comptes

	RECETTES		DÉPENSES	
	Réalisés 2011	**Réalisés 2012**	**Réalisés 2011**	**Réalisés 2012**
Fonctionnement	5 695 (réalisées à 105%)	5 961 (réalisées à 103%)	4 441 (réalisées à 92%)	4 884 (réalisées à 93%)
Investissements	1 159 (réalisées à 91%)	1 111 (réalisées à 99%)	1 724 (réalisées à 92%)	1 157 (réalisées à 71%)
Total	**6 854**	**7 072**	**6 165**	**6 041**

COMMENTAIRES

- Le compte administratif inclut titres, mandats et rattachements. Il faut tenir compte de 124 k€ d'amortissements décalés en 2012, soit une majoration d'écriture d'ordre du même montant en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement, compte tenu de l'ajustement à effectuer avec la communauté d'agglomération après transfert de la médiathèque.
- La réalisation effective du budget permet de dégager un excédent supérieur au montant prévu grâce à des dépenses inférieures et des recettes supérieures aux montants inscrits au budget.
- En investissement, la réalisation effective est de 71% car le lancement des programmes de reconstruction du gymnase Bouton et du club-ados n'ont pu être engagé à cause de l'absence d'instruction du dossier par le Conseil Général pendant 18 mois pour redéfinir ses procédures.

Ratios financiers/habitant

(strate : communes de 5 000 habitants à moins de 10 000)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	VALEURS COMMUNALES	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE*
Dépenses réelles de fonctionnement	**662**	**997**
Produits des impositions directes	**397**	**424**
Recettes réelles de fonctionnement	**751**	**1 157**
Dépenses d'équipement brut	**24**	**329**
Encours de la dette	**332**	**874**
Dotation Etat	**128**	**204**

** Source : DGCL - 2011*

COMMENTAIRES

- Par rapport à la moyenne nationale, nous percevons 76 €/h de moins en dotation de l'Etat ; nous prélevons 27 €/h de moins sur vos impôts locaux et 303 €/h de moins en taxes, facturation cantine,… ce qui justifie que nos dépenses de fonctionnement sont inférieures de 335 €/h, à quelques ajustements près.
- En investissement, la valeur affichée n'est pas représentative car nous constituons une provision « apport initial » pour lancer les reconstructions du club-ados et du gymnase Bouton. Mais comptablement, cette provision qui représente 92 €/h n'apparaît pas dans les dépenses « réelles ». Rappelons que les travaux de voirie transférés à l'Agglo mais financés par un transfert de ressources de la commune, représentent 130 €/h en moyenne.
- Enfin, notre dette est le tiers de la moyenne, ce qui évite que nos ressources passent essentiellement en frais financiers et remboursements.

Budget supplémentaire 2013

Il s'agit de reprendre l'excédent 2012, de procéder à son affectation, et, accessoirement de procéder à quelques ajustements sur le budget primitif.

Fonctionnement

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES : 1028 K€	
Reprise d'excédent 2012	**1031 k€**
Ajustements	**- 3 k€**
DÉPENSES : 1 028 K€	
Prélèvement Etat pour fonds de péréquation	**9 k€**
Ajustements divers	**14 k€**
Ajustement frais de personnel	**30 k€**
Hausse Sécurité Sociale	**8 k€**
Dépenses imprévues	**3 k€**
Transfert supplémentaire à la section investissement (1)	**964 k€**

Investissement

RECETTES : 826 K€	
Transfert de la section de fonctionnement (1)	**964 k€**
Subventions	**10 k€**
FCTVA (terrain pour construction CTM)	**52 k€**
Emprunt	**- 200 k€**
DÉPENSES : 826 K€	
Renforcement EDF site Saint-Laurent	**12 k€**
Panneaux électroniques d'affichage	**25 k€**
Provision (reconstruction gymnase Bouton et club ados)	**650 k€**
Divers travaux bâtiments	**12 k€**
Dépenses imprévues	**47 k€**
Subvention logements sociaux	**80 k€**

COMMENTAIRE

- L'essentiel de l'excédent de l'exercice 2012 est affecté à l'investissement, notamment l'autofinancement de la reconstruction du gymnase Bouton et du club-ados, l'annulation du recours à l'emprunt et des subventions à la construction de logements sociaux.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

3e édition de la **rencontre cantonale**

Le 29 mai dernier, cinquante conseillers des Conseils Municipaux Enfants de Villiers, Villemoisson, Longjumeau et Epinay, ville organisatrice, se sont réunis pour un après-midi à la Maison de l'Environnement et du Développement Durable de l'aéroport d'Orly.

Chaque CME a présenté un diaporama commenté par les conseillers, illustrant trois actions sur le thème de l'environnement : Epinay, leur verger pédagogique, Villiers, la plantation d'un arbre toutes les cinq naissances, Longjumeau, un chantier nature et Villemoisson, la rénovation et l'embellissement du parcours sportif du parc des Erables.

Ensuite, les conseillers des quatre CME ont été « mélangés » et se sont répartis sur plusieurs ateliers ayant pour thématique « les insectes de nos régions » : un livret avec des questions et des réponses à trouver sur de magnifiques panneaux photos illustrés, un atelier d'observation d'insectes au microscope, un atelier dessin d'insectes, un quizz sur les insectes, un atelier de création manuelle, enfin un atelier « quizz alimentation des insectes ». Chaque conseiller a pu participer à chaque atelier.

Les conseillers ont pu échanger entre eux et ils ont profité d'un bon goûter. La prochaine rencontre cantonale sera organisée en 2014 par la commune de Villiers.

Plein succès pour **l'animation multi-activités sportives**

Malgré une météo très capricieuse, beaucoup de familles se sont déplacées et ont participé à cet élan sportif du mois de mai.

La commission sport du CME avait imaginé 11 ateliers sportifs : des jeux collectifs comme les poules renards vipères, un cache-cache soleil, des jeux d'adresse : un mikado géant, des jeux d'eau avec des ballons de baudruche, des jeux d'eau avec un parcours d'obstacles, un parcours les yeux bandés, le jeu de la cuillère et des balles de ping-pong, une partie de hand-ball dans le gymnase et des parcours en patinette et en vélo.

A chaque atelier était remis aux participants un ticket de couleur qui permettait par la suite de recevoir une médaille ou un diplôme sportif, des énigmes sur le thème du sport étaient cachées un peu partout dans le parc et chaque bonne réponse était récompensée par un bonbon.

L'après-midi s'est clôturé par un goûter convivial avec des gâteaux confectionnés par les conseillers eux-mêmes. Petits et grands, malgré le ciel nuageux de cet après-midi du 25 mai, se sont amusés.

Un grand merci à tous les Villemoissonnais pour leur participation.

De la zumba au goûter des seniors !

Pour la seconde année consécutive, le CME a souhaité être présent au goûter des anciens organisé par le CCAS, qui s'est tenu le 30 mars dernier à la salle polyvalente.

Les conseillers de la commission solidarité avaient répété la danse de la zumba et s'étaient déguisés pour l'occasion. Ils ont eu beaucoup de plaisir à apprendre cette chorégraphie aux anciens qui, en contrepartie, leur ont appris le madison et la valse.

Attentifs aux anciens, les jeunes conseillers sont passés de tables en tables pour se présenter aux convives et ont été aux petits soins pour eux pendant le goûter. Ils se sont sentis heureux car utiles, à double titre, puisqu'ils ont vendu des tickets de tombola au profit du CCAS. Un après-midi festif et un échange intergénérationnel très riche.

Une belle action citoyenne à l'actif du CME !

Le CME a participé le samedi 6 avril 2013 à la journée verte dans le cadre de l'action « Essonne Verte Essonne Propre ».

Armés de gants et de sacs plastique, les jeunes conseillers ont sillonné le bois des Genoux Blancs et ont trouvé des objets insolites : grande barre de fer rouillée, assiettes et bouteilles cassées, os d'animaux, petites chaussures d'enfants, piles usagées… Ils ont été très surpris de trouver dans un bois tous ces objets qui n'ont pas leur place à cet endroit. Le maire, François CHOLLEY, Marianne DURANTON, maire-adjoint et conseillère générale, et Jacques LANAU, Président de l'association Urbanisme et Qualité de Vie à Villemoisson, les ont récompensés par un diplôme du jeune éco citoyen.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Carnaval, un incontournable du relais

Pour sa 6e année consécutive, Carnaval a de nouveau existé au Ludion le 1er mars dernier.

Les enfants étaient nombreux avec leurs assistantes maternelles accompagnés de quelques parents qui ont eu la joie de pouvoir se libérer. Nous avons comptabilisé 66 présences. Tout le monde a joué le jeu avec plaisir. Les enfants étaient tous plus beaux les uns que les autres et rivalisaient d'originalité avec leurs déguisements. Petits et grands s'en sont donné à cœur joie avec les serpentins, sifflets, bulles de savon… et la grande farandole. Il reste plein de beaux souvenirs, qui remplissent encore la tête des enfants et adultes. Nous attendons bien sûr Carnaval de l'année prochaine avec impatience et enthousiasme !

CITOYENNETÉ

Deux jeunes Villemoissonnais **lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation**

Le 15 mai dernier, en Préfecture, Clément DELPORTE et Matthieu ASSET, élèves de 3e4 au collège Blaise Pascal, se sont vu récompenser en obtenant les 1re et 2e places départementales dans la catégorie « devoir individuel » de l'édition 2013 du CNRD *.

Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Comme 426 jeunes essonniens, Clément et Matthieu ont planché sur le thème de cette année «Communiquer pour résister en 1940 - 1945». Les élèves pouvaient soit présenter un devoir sur table (durée de 2 heures qui s'est déroulé le 22 mars dernier), soit un dossier dans lesquels ils devaient étudier le rôle joué par la presse clandestine, les tracts, la radio, ... dans le combat des Résistants, et l'importance de la communication dans la lutte pour la Liberté.

Durant l'été, les meilleurs travaux départementaux (dont les leurs !) seront évalués et le palmarès national sera rendu fin septembre.

Le maire et la municipalité, fiers que de jeunes villemoissonnais se distinguent de la sorte, tenaient à mettre à l'honneur ces deux garçons. Nous formulons le souhait que cette récompense serve d'exemple à la jeunesse de Villemoisson.

Félicitations également à leur professeur d'histoire, Mme VIDAL, qui a su inciter ses élèves à participer à ce concours et dont l'initiative se voit couronnée par cette belle récompense.

* Concours, créé en 1961 par Lucien PAYE, alors ministre de l'Éducation Nationale, est organisé par le Ministère de l'Education Nationale, avec le soutien d'associations et notamment celui de la Confédération nationale des combattants volontaires de la résistance.

CLUB ADOS

« Les risques que l'on prend », thématique du cinéma en plein air

Le service jeunesse propose à tous un festival de cinéma en plein air, « Toiles de fonds », samedi 7 septembre 2013 de 20 h à 1 h dans la pelouse du parc des Erables (près de la salle polyvalente).

Cette initiative est née de la réflexion d'un groupe de travail sur la nécessité de proposer aux Villemoissonnais des évènements répondant aux attentes et aux besoins de nos adolescents et jeunes adultes.

A l'image du Fêt'Estival, l'objectif est de réunir le plus grand nombre, parents et adolescents, au sein d'un événement « non sans fond », autrement dit destiné à sensibiliser tout à chacun sur les conséquences des risques que l'on prend et générer échange et partage. A côté d'un village de stands avec buvette, restauration, prévention, artistes cinéastes et partenaires, des courts métrages amateurs et professionnels présentés par leurs auteurs et la projection du film **« Les seigneurs de Dogtown »** retraçant l'épopée des origines du skateboard seront diffusés.

Le programme d'été du club-ados

Durant la période estivale, les jeunes dés l'âge de 11 ans, mais aussi les plus grands, pourront profiter d'un bon nombre d'activités proposées par la structure.

- **Fêt'Estival :** festival de musique actuelle, danse et arts urbains. Samedi 29 juin de 18h30 à 1h dans le parc des Erables.
- **Semaine Donjons & Dragons :** venez nombreux du 1 au 5 juillet découvrir l'univers médiéval fantastique.
- **Mini-stages et ateliers de découverte sur 2 à 4 matinées :** écolo-astuces, équitation, atelier bricolage «fabrique ta mangeoire pour oiseaux », atelier customisation de casquettes et accessoires.
- **Mini-séjour :** camp aventure à Fontainebleau, grimpe d'arbre, nuit en hamacs à + de 8 m de haut.
- **Journées jeux d'eau, baignade et jeux de plage :** piscine à vagues d'Etampes et de Draveil, bases de loisirs de Bois-le-Roi, passage du brevet 50m nage libre gratuit.
- **Journée parisienne :** jardin des Tuileries, manga-café.
- **Sessions sportives :** tennis, mölkky, gamelle, labyrinthe lazer, karting, bowling, atelier rugby.
- **Nocturnes :** soirée barbecue, mini-camping, soirée des jeunes …

Le programme définitif est disponible au club-ados. **Le club-ados sera fermé du 29 juillet au 23 août inclus.**

Contact : club-ados - avenue des Gardes Messiers (face au Ludion)
01 69 04 56 24 (du lundi au vendredi entre 14h et 19h)

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Portrait de Madame Laurence ZERBIB,
professeure de piano à l'école de musique de Villemoisson

Professeure de piano dans notre commune depuis 1999, Laurence ZERBIB, originaire de Marseille, a commencé le piano dès le plus jeune âge (3 ans et demi) et son parcours est jalonné de beaux succès.

Après avoir poursuivi ses études au CNR de Marseille, Laurence a été élève de Pierre BARBIZET en classe supérieure de piano et a réalisé des stages auprès de Pierre SANCAN, Jacques ROUVIER et Pascal ROGER.

Au long de son parcours, Laurence a obtenu les distinctions suivantes :
- Diplôme d'analyse musicale en 1997 puis Médaille d'or de piano en 1994 à l'Ecole nationale de musique d'Orsay ;
- Diplôme 5e exécution en 1991 à l'Ecole nationale de musique de Paris ;
- Prix Vivaldi en musique instrumentale en 1986 puis, 1er Prix de formation musicale en 1986 et Médaille d'or de musique instrumentale en 1989 au CNR de Marseille ;
- BAC F 11 musique à Marseille en 1987.

Elle a, nous dit-elle, «adoré l'enseignement depuis toujours», à tel point que les classes des tout-petits lui étaient toujours confiées pour des remplacements. Par passion, et pour rendre son enseignement plus attrayant et efficace pour les plus jeunes, elle met en place des projets afin de leur faire découvrir la musique classique.

Son tout premier projet a été le projet « Mozart ». Monté en 2009 au Ludion, la vie de Mozart était racontée aux enfants et entrecoupée de pièces musicales.

Le deuxième projet de plus grande envergure, était « Charlie et la chocolaterie » où elle a fait intervenir une association de théâtre de la commune. Elle a écrit les textes en s'aidant de la pièce de théâtre et a demandé à l'orchestre du conservatoire de jouer les cinq chants du film « Charlie et la chocolaterie », faisant ainsi participer un grand nombre d'enfants et d'adultes.

Son troisième projet est cette année le projet « Opéra ». Elle a eu l'idée de reprendre des grands airs d'Opéra et de les faire arranger pour l'orchestre par un des professeurs du conservatoire. Elle a également demandé l'aide d'une association de danse pour danser sur les grands airs et d'une association de théâtre pour faire connaître la vie des compositeurs.

Pour cela, elle a imaginé des personnages de cire s'animant dans un musée. Le but de cette action étant de faire découvrir la musique classique aux enfants qui n'y ont pas accès et peut-être de susciter de nouvelles vocations.

Laurence ZERBIB, avec son énergie, son enthousiasme, sa persévérance et sa passion pour la musique a su convaincre son directeur, ses collègues et les associations de Villemoisson de travailler ensemble sur tous ses projets

pour la plus grande satisfaction des participants et des spectateurs.

Le but de notre professeur de piano a toujours été de valoriser, de partager et de faire découvrir la musique classique…

Une fois encore le pari est gagné ! A quand le prochain projet et sur quel thème cette fois-ci Laurence ?

À noter

Mairie : horaires d'été

Durant la période estivale, la mairie sera fermée au public **les samedis matin, jeudis matin et vendredis après-midi, entre le 1er et le 24 août 2013.**

État-civil

DÉCÈS - La municipalité présente ses condoléances aux familles.

AVRIL 2013
06 : **Hélène MOUTIÉE** veuve **BOUCHEZ** 90 ans
11 : **Daniel LUTYJ** 85 ans
30 : **Hélène KESPERT** veuve **CANTAGREL** 94 ans

MAI 2013
03 : **Roger LAFON** 90 ans
03 : **Alphonse MASSELIER** 87 ans
09 : **Martine DOURY** 79 ans
23 : **Madeleine RODON** veuve **CHAUTARD** 87 ans
23 : **André LAVOISIER** 71 ans

Sortir à **Villemoisson**

FÊTE NATIONALE
Samedi 13 Juillet/à partir de 19h
Parc des Érables

FORUM
Samedi 7 septembre/10h-18h
Journée des associations
Salle polyvalente des Érables

CINÉMA DE PLEIN AIR
Samedi 7 septembre/20h - 1h
Festival pour adultes et ados sur le thème « les risques que l'on prend »
Projection du film « Les seigneurs de Dogtown »
voir en page 10

ANIMATION
Dimanche 15 septembre/ 11h - 18h30
Kermesse paroissiale
par Les amis de St Joseph
Parc des Érables

EVÈNEMENT
Samedi 21 septembre/ à partir de 14h30
Journée de la citoyenneté
par la municipalité
Le Ludion

BROCANTE
Dimanche 29 septembre
9h - 18h
27e brocante du CCAS
par le Centre Communal d'Action Sociale
Centre ville

SORTIR À VILLEMOISSON
La plaquette de la saison 2013-2014 sera disponible en mairie fin août.

THÉÂTRE
Samedi 5 octobre/20h30
« Black-out » adaptation de Douze hommes en colère
par la municipalité
Le Ludion

ANIMATION
Dimanche 6 octobre/14h à 18h
après-midi festif dans le cadre de la 10e édition des Chemins de Lecture
Médiathèque Andrée CHEDID
Parc Lussiana

ANIMATION
Dimanche 6 octobre/14h30
Thé dansant d'automne
par la FNACA
Le Ludion

EXPOSITION
Samedi 12 et dimanche 13 octobre/9h à 18h
Peinture et sculpture
par la municipalité
Le Ludion

THÉÂTRE
Samedi 12 octobre/20h30
« A cloche pied »
par la municipalité
Le Ludion

THÉÂTRE
Mardi 19 novembre/20h30
« Bouvard et Pécuchet »
en collaboration avec l'EMC

CONCOURS
15 juillet : date limite pour participer au concours d'écriture de nouvelles 2013 !
La médiathèque Andrée CHEDID organise un concours d'écriture de nouvelles accessible aux enfants, adolescents et adultes.
Seule contrainte : utiliser le chiffre 13 !
Modalités de participation et règlement complet sur : ***www.lireenvaldorge.fr***

ESPACE MARCEL CARNÉ
Le programme du théâtre sera disponible fin août.

L'ouverture de la billetterie aura lieu le samedi 7 septembre 2013 pour tous les spectacles.

Renseignements :
Tél. **01 69 04 98 33**
www.espacemarcelcarne.fr

PIVO est une réalisation du service municipal de la communication • Siège : Mairie de Villemoisson-sur-Orge • 22, avenue du Grand Orme • 91360 - Villemoisson-sur-Orge • Tél. : 01 69 51 56 00 • www.mairie-villemoisson.fr
Directeur de publication : François Cholley • Photos : Mairie - Agglo du Val d'Orge - Crédit photo Fotolia.com • Réalisation & impression : www.graines-octets.com